

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

N°57 du 4 décembre 2003

OU VA L'INSERM ?

Budget 2004 : une stagnation des crédits en 2004 par rapport à 2003, lesquels étaient en baisse de 11% sur 2002 !!

Le Ministère devait encore 24 Millions d'euros à l'INSERM sur les crédits d'état 2002 : dans le budget primitif 2004, il est annoncé que 12,5 Millions d'euros seront versés soit seulement la moitié de la somme due !

Cela permet à la direction de l'INSERM d'annoncer une hausse "franchement positive" de 14,2% des Crédits de Paiements (CP) pour 2004 (104,6 ME pour 91,6 ME en 2003) ! Or, si on retire les 12,5 ME qui ne sont en fait qu'une partie de la dette de l'Etat à

Recrutements Chercheurs 2004 : le coup d'arrêt au recrutement jeune à l'INSERM !

- une baisse de 57% des postes CR1/CR2 : 30 en 2004 au lieu de 70 en 2003 !
- (avec une suppression de 32 postes CR et le recrutement de 24 CDD de chercheurs en 2004)

Une conséquence inévitable : il n'y aura pas des postes CR pour toutes les commissions scientifiques de l'INSERM en 2004 (9 Commissions Scientifiques Spécialisées ou CSS, 2 Commissions Transversales : Cancer et Génétique, 4 Commissions d'Emergence) soit pour certaines disciplines une "année blanche" en terme de recrutement de jeunes chercheurs (CR), ce qui risque d'affaiblir

Recrutements ITA : la baisse des postes continue et donc le blocage des carrières va encore s'accentuer !!

- une baisse de 16% des postes ITA : 76 en 2004 pour 91 en 2003 !!!
- (avec une suppression de 30 postes de niveau AGT)

considérablement la place de l'INSERM dans la compétitivité internationale pour ces secteurs scientifiques et aussi bloquer la carrière d'un grand nombre de jeunes post-doctorants ou doctorants !! Soit un gâchis humain et scientifique inacceptable pour un pays comme la France : Où sont les beaux discours de la Ministre sur la priorité donnée à la recherche biomédicale !! Si ce n'est de laisser aux seuls financements privés et aux campagnes de dons des associations caritatives (comme le Téléthon de l'AFM) l'effort de soutien de la recherche ?

Gestion catastrophique avec le logiciel SAFIr :

La Décision Modificative N°4 pour le budget 2003 de l'INSERM fait apparaître une baisse de plus de 10 Millions d'Euros due, je cite, "au retard de gestion généré par la mise en œuvre de SAFIr" !! (cette baisse de crédits étant affectés aux soutiens de base des unités et aux opérations programmées) !

Les organisations syndicales ont donc eu tout à fait raison de demander à la Présidente du CA de mettre à l'ordre du jour de la réunion du 10 décembre 2003 l'examen du BILAN de la mise en place de SAFIr en 2003 et de demander éventuellement un AUDIT externe.

Mépris du DG envers les personnels et les instances scientifiques !!

Le Directeur Général a bouleversé les classements des concours CR1/CR2 2003 de manière importante. Du jamais vu !

11 changements sur 40 postes en liste principale pour les CR1 (soit près du 1/3 !)

6 changements sur 27 postes en listes principales pour les CR2 (soit plus de 1/5 !)

Même des candidats classés numéro 1 en CSS ne sont pas pris !

On est bien au delà d'une simple correction de quelques "erreurs", mais bien d'une refonte complète du classement et donc d'un mépris du travail des membres des CSS, qui ont passé du temps à examiner les dossiers et à auditionner les candidats, ce que ne fait pas le jury d'admission présidé par le DG !

Il y a de la colère légitime parmi les membres des CSS, aussi bien élus que nommés !

Exigeons le respect des décisions des instances scientifiques par notre Directeur Général

Exigeons :

Le versement intégral et immédiat des crédits INSERM 2002 (24 millions d'€),

Le recrutement de 24 CR1 et CR2 au lieu des recrutements en CDD,

Une augmentation sensible des recrutements en ITA et un plan exceptionnel de transformations d'emplois,

L'arrêt des gâchis générés par SAFIr, le déclenchement d'un audit externe sur cette question.

Autant de raisons de MANIFESTER votre COLÈRE devant le Conseil d'Administration de l'INSERM

le MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2003 à 14H dans le Hall de l'INSERM,

101 rue de Tolbiac, Paris 13ème (et devant les AD en Province)

à l'appel de l'intersyndicale SNTRS CGT, SGEN-CFDT-Inserm, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, CFTC !